

Procès-verbal du conseil d'école du 04 novembre 2025

RPI Isserteaux-Montmorin

Composition du conseil d'école d'Isserteaux

Mairie : M. Batisson (maire d'Isserteaux) et M. Bourdouleix (conseiller municipal, vice-président du SIMI)

DDEN (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale) : M. Blanchet

Parents délégués titulaires : M^{me} Coline Force, , M. Anatole Gruzelle, – **Suppléant** : M. Nicolas Rodarie, M. Markus Van Den Boogaard

Enseignantes de l'école : Mme Laillier, Mme Nédoncelle, Mme Delair

Composition du conseil d'école de Montmorin

Mairie : M. Guillaume (maire de Montmorin) et Mme Plos (conseillère municipale, présidente du SIMI)

DDEN (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale) : M. Blanchet

Parents délégués titulaires : Mme Dumange, Mme Leymonie – **Suppléant** : M. Cassagne

Enseignant·es de l'école : Mme Delhumeau, M. Busseron

Excusé·es : M. Léon, Inspecteur de l'Education nationale - M. Markus Van Den Boogaard - M. Cassagne
Absent :

Secrétaires de séance : Mme Delhumeau – Mme Leymonie

1. Points institutionnels

1.1 Composition des conseils des écoles du R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal) et délibération pour fusionner les 2 conseils d'école

Le conseil d'école réunit les membres des municipalités des deux communes, la présidente du SIMI et le vice-président du SIMI, les représentant·es de parents d'élèves et les enseignant·es des deux écoles. L'Inspecteur de la circonscription est membre de droit. Selon les sujets, d'autres membres peuvent être invités comme les ATSEM, les membres du RASED, le médecin scolaire...

Après délibération, les membres de chacun des deux conseils d'école, réunis au même moment et au même lieu, décident de se regrouper en un seul conseil d'école présidé par M. Busseron, directeur de l'école de Montmorin, pour l'année scolaire 2025/2026.

Concernant l'élection des représentant·es des parents d'élèves, le taux de participation était de 88.24% pour l'école d'Isserteaux et de 86% pour l'école de Montmorin.

Deux titulaires ont été élu·es dans chaque école, ainsi que deux suppléants pour l'école d'Isserteaux et un suppléant pour l'école de Montmorin.

1.2. Informations sur le conseil d'école

Le conseil se réunit au moins 1 fois par trimestre, et obligatoirement dans le mois qui suit l'élection des représentants des parents d'élèves.

Il y a un calendrier à respecter dans l'organisation de ce conseil. L'ordre du jour est adressé aux membres du conseil au moins 8 jours avant la réunion du conseil, mais au préalable différentes étapes se succèdent dont celles d'un envoi à tous les membres et un mot à tous les parents les invitant à mettre éventuellement des sujets à l'ordre du jour, avec une date limite de retour, qui sera respectée par tous et toutes. C'est pourquoi tout sujet donné après la date proposée de retour ne pourra être inscrit à l'ordre du jour.

Les projets pédagogiques et éducatifs sont présentés. Il s'agit d'une information qui ne donne pas lieu à une discussion sur les choix pédagogiques.

Le directeur de l'école de Montmorin, présidant le conseil, dressera, en accord avec les relectrices (collègues et parent d'élève nommé), un procès-verbal qui sera affiché dans un lieu accessible aux parents d'élèves ou qui leur sera distribué en version papier ou envoyé par mail.

1.3. Règlement scolaire

Le règlement intérieur commun aux deux écoles du RPI Isserteaux-Montmorin est élaboré à partir du règlement départemental consultable sur le site de la DSDEN (Direction des Services

Départementaux de l'Éducation Nationale). Une phrase concernant les habits à identifier a été ajoutée au règlement. Vote pour l'approbation du règlement intérieur : adopté à l'unanimité
Chaque famille recevra un exemplaire du règlement intérieur dans le cahier de liaison et il sera transmis aux nouvelles familles lors de l'inscription de leur enfant.

2. La vie des écoles

2.1. Effectifs, répartition et organisation pédagogique

2.1.1. Année scolaire 2025-2026

Effectifs au 04/11/2025

ISSERTEAUX					MONTMORIN			
Mme Laillier Aide maternelle Mme Goncalves (et Mme Gatto pour la sieste)			Mme Nédoncelle ATSEM le matin et fin d'AM Mme Gatto		Mme Delhumeau		M. Busseron	
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
3	9	9	6	13	7	13	10	11
21			19		20		21	
40					41			
(Les élèves de TPS feront leur rentrée en janvier 2026)								

Au total : 81 élèves sur le RPI.

Aide aux élèves en situation de handicap

Les 2 écoles accueillent des élèves en situation de handicap pour qui la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) a notifié un accompagnement par une AESH (Accompagnante des Elèves en Situation de Handicap) sur le temps scolaire pour 5 élèves, et 5 dossiers sont en cours d'étude.

Isabelle Herbach intervient sur 12 heures réparties sur 4 jours à l'école d'Isserteaux pour accompagner 2 élèves.

A l'école de Montmorin Charlène Bessaire intervient aussi 12 heures mais réparties sur 3 jours auprès de 3 élèves.

2.1.2. Prévisions année scolaire 2026-2027

ISSERTEAUX					MONTMORIN			
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
7	3	9	9	6	13	7	13	10
Base de 27 + 7 TPS					43			

Au total : une prévision de 70 élèves sur le RPI.

L'Inspection académique demande les prévisions d'effectifs avant le 7 décembre : les mairies et le SIMI ont fait passer aux directions les effectifs des futur-es TPS et PS en se basant sur les listes communales. Un message sera diffusé aux familles ainsi que sur les sites Internet des mairies afin de répertorier d'autres enfants susceptibles d'être inscrits à l'école maternelle.

Les enseignant-es font état de leur très grande inquiétude quant au maintien d'une 4ème classe sur le RPI, au vu des effectifs.

L'ensemble des personnes présentes à ce Conseil d'Ecole se dit plus que préoccupé par les effectifs annoncés.

Les enseignant-es, les mairies, le SIMI, demandent à toute personne connaissant des enfants susceptibles de venir sur les écoles du RPI de se signaler au plus vite, en espérant que cette base ne soit pas celle qui soit transmise le 7 décembre à l'Inspection académique.

2.2. Bilan des coopératives scolaires

Les deux écoles sont affiliées à l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole). Cette association leur permet d'avoir un compte bancaire. Le bilan financier est présenté. Un exemplaire est joint au compte-rendu du conseil d'école.

Le versement du SIMI pour l'école d'Isserteaux (2500€) a bien été effectué, après la clôture des comptes, il apparaîtra sur le bilan financier de l'an prochain.

2.3. Projets pour 2025-2026

Pour les 2 écoles

Piscine

Le transport pour se rendre à la piscine de Billom est pris en charge par la communauté de communes de Billom. Le SIMI paie les entrées et l'accompagnement par un ou une maître-nageuse par classe.

Les élèves de l'école d'Isserteaux (GS/CP) se sont rendus à la piscine les lundis matin de septembre à novembre. De nombreux parents agréés ont participé aux séances, ce qui est très bénéfique au bon accompagnement des élèves, permettant une prise en charge maximale. L'école les en remercie chaleureusement.

Les élèves de l'école de Montmorin se rendront à la piscine de Billom les jeudis matin du 23 avril au 18 juin.

Rencontre du RPI

Les deux écoles ont aussi prévu une rencontre **le vendredi 5 juin** à la salle polyvalente de Montmorin pour partager un moment de convivialité et présenter aux autres classes et aux familles quelques réalisations artistiques, scientifiques et autres, en lien avec les apprentissages et projets de l'année. Un temps de chants réunira les deux écoles, en collaboration avec Mme Tortajada (voir ci-dessous).

Nous invitons dès à présent les familles à réserver cette date.

Intervenante en musique

Depuis la mi-septembre, et jusqu'à la fin de l'année, **Véronique Tortajada**, enseignante DUMISTE (Diplôme Universitaire de Musicienne Intervenante) de Billom Communauté, intervient auprès des élèves des deux écoles.

Le projet pédagogique a été construit en lien avec les enseignant-es. Pour Isserteaux, les interventions s'appuieront sur la thématique des « petites bêtes », au centre des projets de l'école cette année.

Les enseignant-es remercient Billom Communauté pour son engagement pour le soutien à l'Education artistique et font remarquer la qualité des interventions de Véronique.

A Isserteaux

- Mardi 7 octobre, **Céline Decourty**, des *Ateliers de Mona*, est venue donner un temps de lectures animées auprès des deux classes, sur le thème des "Petites bêtes".

Elle avait installé son « raconte-tapis », apporté ses livres et un kamishibai. Elle les a lus en nous présentant les petites bêtes de son jardin créés en tissus.

Cela était l'occasion pour nous d'introduire le thème des petites bêtes, fil conducteur de notre année scolaire, commun aux deux classes.

- Lire et Faire Lire

« Lire et faire Lire » est une association mettant en avant le lien intergénérationnel et le goût de la lecture avec l'ambition de développer la lecture pour toutes et tous. Toute l'année, nous accueillons un jeudi par mois **Marie-Anne Schonfeld**, de l'association. En concertation avec les enseignantes, elle lit à de petits groupes d'élèves des albums en lien avec notre thème de l'année.

- **L'école de la forêt** a commencé : les deux classes vont faire classe en forêt, alternativement, les mardis matin. C'est un temps d'apprentissages très bénéfique, en extérieur, qui touche tous les

domaines du programme et toutes les compétences à acquérir.

- Intervention du Parc Livradois-Forez

Les deux classes bénéficieront de l'intervention d'un animateur nature, **Vincent Amaridon**, de la structure d'éducation à l'environnement « Pose sauvage », dans le cadre d'un projet en cours d'élaboration en collaboration avec le Parc Naturel Livradois-Forez qui en assume le coût financier.

- Du 13 au 17 octobre, dans le cadre de la **Semaine du goût**, les élèves de PS/MS ont découvert, cuisiné et dégusté grâce à leurs 5 sens, différentes courges, notamment de l'école. Ils et elles ont également cuisiné pour toute la classe des GS-CP, et une dernière séance a réuni les 2 classes autour d'un goûter partagé afin de fêter l'automne.

- Les 2 classes assisteront à **3 projections de films d'animation** dans le cadre du dispositif d'éducation à l'image « Maternelle au cinéma » proposé par Ciné-Parc. Les enseignantes remercient la mairie pour la mise à disposition et l'installation de la salle des fêtes. Ces séances sont financées par l'Amicale laïque d'Isserteaux (2€50/élève).

- L'école participera au **Fougot** (fête au village d'Isserteaux pour fêter la fin de l'hiver) le **samedi 21 mars 2026**, organisé par l'Amicale laïque d'Isserteaux.

Classe transplantée

[Pour rappel, le projet sera présenté aux élèves en janvier, merci de ne pas leur en parler pour le moment !] (chut !!!)

Une réunion de présentation pour les parents aura lieu **le mardi 20 janvier**, une autre date à réserver !

Les 20/21/22 mai, les élèves de PS/MS/GS/CP (les élèves de TPS ne sont pas concernés) partiront en classe transplantée, sur le site de la municipalité de Clermont-Ferrand, à Theix. Le projet est en cours d'élaboration, en lien avec "les petites bêtes" et les compétences scolaires des programmes en collaboration avec le CPIE.

Le budget est en cours d'élaboration, pour un prévisionnel autour de 5 000€.

Nous allons proposer différentes actions d'ici notre départ afin de récolter de l'argent qui servira au financement du projet (nous ne souhaitons pas demander aux parents plus de 20€ par élève) : vente de chocolats, vente de calendriers, vente d'un objet avec dessins des élèves. N'hésitez pas si vous avez une autre idée...

Les Amicales laïques seront sollicitées, et les enseignantes sollicitent une aide financière exceptionnelle de la part du SIMI, pour participer au financement du projet, et également pour que soient prises en compte les heures supplémentaires effectuées par les personnels du SIMI qui accompagneront les élèves. Leur participation sera aussi à prendre en compte pour une réunion de travail en préalable au départ réunissant toutes les accompagnatrices.

A Montmorin

Projets des deux classes :

- Les 2 classes assistent cette année encore à **3 projections de films d'animation** dans le cadre du dispositif d'éducation à l'image « Ecole et cinéma » proposé par Ciné-Parc. Les séances ont lieu une fois par trimestre à la salle du Moulin de l'Etang à Billom. Les transports et les séances sont payés par la Coopérative scolaire. La première séance aura lieu le 18 novembre.

- Dans le cadre du **festival La Belle Vue**, les 2 classes se sont rendues sous le chapiteau de la

Compagnie Kabestan le 3 octobre pour voir le spectacle « Circo Tricot » de la compagnie 3 secondes.

- Les deux classes participeront en mars au **festival Littérature au Centre** à Clermont-Ferrand sur le thème Littérature et Faits-Divers. Dans ce cadre, nous allons bénéficier de 10 h d'intervention par classe de **Sophia Shaikh** de la compagnie Chamboule Touthéâtre pour monter une pièce de théâtre autour du roman « Les doigts rouges ». La pièce sera présentée à la Maison de la Culture le 24 mars 2026. Les familles y seront conviées. Le coût des interventions est pris en charge par un dispositif de l'Education Nationale, et les transports seront financés par la coopérative scolaire et l'Amicale laïque d'Isserteaux.

- Nous devrions également bénéficier d'animations de la part de **l'association La vallée du Madet** pour construire en classe des maquettes de moulins qui seront ensuite déposées le long du Madet en dessous de l'étang de la Gravière sur la commune de Fayet le Château. L'intégralité du projet (interventions, matériel, transports) est prise en charge par l'association si elle est lauréate du Budget Ecologique Citoyen du Conseil Départemental.

Projets de la classe de **CE1-CE2** :

Le thème de l'année est le rêve.

- Cette année, les élèves vont présenter une pièce de théâtre musicale sur le thème du rêve en utilisant des objets recyclés et des outils numériques ainsi que les chants appris lors des interventions de **Mme Tortajada**. Les élèves se rendront au Moulin de l'Etang la semaine du 18 mai 2026 pour découvrir un spectacle proposé par la médiation culturelle de Billom.

Projets de la classe de **CM1-CM2**

- Nous avons repris depuis fin septembre les activités en forêt les vendredis après-midi dans le cadre de l'école du dehors.

- Nous participons au **festival des musiques démesurées**, un festival de musique contemporaine, qui cette année se délocalise à Billom au mois de mai 2026. Dans ce cadre toute l'année nous travaillons avec **Véronique Tortajada** sur une composition créée spécialement pour le festival par **Mikel Urquiza**. Sur scène les élèves interpréteront également une autre œuvre contemporaine et seront accompagnés par un chef de chœur et des percussionnistes professionnels. La représentation finale aura lieu le mardi 5 mai au Moulin de l'Etang. Nous aurons besoin de quelques parents le 5 mai pour s'occuper des entrées. Billom Communauté prend en charge les transports pour les répétitions au Moulin de l'Etang et nous les en remercions.

- En collaboration avec le **Parc Naturel Régional du Livradois-Forez**, nous allons travailler sur le thème de « Comment développer la biodiversité dans et autour de l'école ». Nous serons accompagnés pendant 5 demi-journées par **Vincent Amaridon**, animateur nature, pour faire un recensement de la biodiversité dans l'école et dans ses alentours proches et voir comment la développer (fabrication de nichoirs, de mangeoires, d'abris à hérissons, travail sur les plantes à mettre au jardin pour attirer les insectes tout en développant un jardin nourricier...).

3. SIMI-Mairies

3.1. Travaux

A Montmorin

Travaux réalisés :

- Les stores prévus dans le cadre du PPMS ont été installés en ce début d'année sur les fenêtres et portes-fenêtres des 3 classes.
- La boîte aux lettres a été protégée des intempéries par la pose d'un joint de silicone le long du mur et pour l'instant cela semble avoir été efficace puisque le courrier n'a plus pris l'eau depuis cet été.

Travaux à prévoir :

- Un élève s'est récemment blessé en chutant sur un collier de fixation des cheneaux dans la cour. Est-il possible de les protéger ?

- Est-il possible de refixer ou de changer les filets des buts sur le terrain dans la cour ?

Réponse : Les employés municipaux refixent régulièrement les filets et y veilleront de nouveau.

- Des arceaux pour stationner les vélos, financés par Billom Communauté, sont prévus aux abords de l'école. Deux d'entre eux seront installés sur le parking de l'école.

A Isserteaux

L'équipe remercie la commune et les agents techniques pour les travaux effectués cet été, notamment concernant la peinture des encadrements de fenêtres et des portes d'entrée (réalisée par une entreprise extérieure), le tracé du jeu de l'escargot, les petits tableaux extérieurs pour que les enfants dessinent, et les travaux qui ont été finalisés aux vacances d'automne.

La mairie a procédé à un affichage concernant le tabagisme sur les portails, accompagné d'un mot qui a été collé dans les cahiers.

La gestion du portail d'entrée est toujours problématique : la mairie s'est engagée à essayer de faire quelques ajustements en attendant de le changer.

Une sonnette a été ajoutée : chaque personne pénétrant dans l'enceinte de l'école, en dehors des horaires scolaires, devra s'annoncer en sonnant.

Les futurs travaux d'aménagement du bourg étant repoussés, les enseignantes s'interrogent toujours sur un changement de lieu pour la sortie des élèves ne prenant pas le bus. Il va peut-être falloir réfléchir à une solution transitoire.

Le prochain conseil est fixé au mardi 31 mars 2026, à 18h, à l'école de Montmorin.

Le conseil d'école est clos à 19h15.